

SAS A.L.L

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 €

Siège social : 50 Rue du Taur, 31000 Toulouse

848 509 980 RCS : Toulouse

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-deux, à 11 heures, les associés de la société **SAS A.L.L** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Président de séance : Jules AUZERIC

Présents : Jules Auzeric, Clément Lovera, Léo Lecerf

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent le nombre d'actions nécessaire pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social
- Modification de l'article des statuts relatif au siège social
- Pouvoirs pour formalités

PREMIÈRE RÉOLUTION

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse :

50 Rue du Taur, 31000 Toulouse

Nouvelle adresse :

23 Rue du Printemps, 31000 Toulouse

Le transfert du siège social prendra effet à compter du **23/11/2023**.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Modification des statuts

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article des statuts relatif au siège social, qui sera désormais rédigé comme suit :

*"Le siège social est fixé chez Monsieur Léo LECERF, Directeur de la structure, domicilié au :
23 Rue du Printemps, 31000 Toulouse.
Il pourra être transféré conformément aux dispositions légales et statutaires."*

TROISIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, de publicité et d'enregistrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Toulouse, le 22/11/2023.

Le Président

Jules AUZERIC

Signature :

